

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA
SECTION EUROPEENNE
ANGLAIS/ HISTOIRE-GEOGRAPHIE



Rentrée 2018

Objectif de la section européenne :

- ✓ offrir une formation permettant d'atteindre un niveau proche du bilinguisme et une bonne connaissance de la culture d'un pays étranger
- ✓ obtenir la « mention européenne » au baccalauréat et une certification en langue étrangère (partenariat avec l'université de Cambridge)

Organisation de la formation :

- ✓ enseignement de l'histoire-géographie en anglais (2h hebdomadaire) en plus de celui du tronc commun
- ✓ renforcement de l'apprentissage de l'anglais (3h hebdomadaire au lieu de 2h), en accentuant la pratique de l'oral (nature de l'épreuve visant la mention européenne au baccalauréat)
- ✓ voyage linguistique en classe de 2^{nde} dans un pays anglophone

Profil du candidat :

- ✓ compétences linguistiques solides
- ✓ expression aisée et spontanée à l'oral
- ✓ intérêt pour l'anglais et l'Histoire-Géographie
- ✓ bonne capacité de travail et résultats scolaires homogènes

Modalités de recrutement (24 places offertes):

- ✓ dossier de candidature, notamment pour recueillir l'avis de l'équipe pédagogique
- ✓ échange de 10 mn courant juin (en français et anglais) avec chaque candidat pour évaluer ses compétences linguistiques, sa spontanéité à l'oral et sa motivation (organisé dans l'établissement d'origine pour les élèves des collèges du secteur - au lycée de Tonnerre pour les autres candidats)

IDENTITE DU CANDIDAT

✚ Nom - Prénom de l'élève :

✚ Collège fréquenté en 2017/2018 :

✚ LV1 : LV2 :

✚ Nom - Prénom des responsables légaux :

✚ Adresse du responsable légal :

✚ Téléphone du responsable légal :

Date et signature des représentants légaux :

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DU COLLEGE

	Avis	Signature
Avis du professeur d'anglais	A l'écrit :	
	A l'oral :	
Avis du Professeur Principal :		
Avis du chef d'établissement :		

Documents à joindre au dossier : la copie des trois bulletins scolaires de 4^{ème} et des deux bulletins de 3^{ème} (1^{er} et 2nd trimestre),

Le dossier complet est à retourner au secrétariat de direction du lycée pour le **31 mai**, délai de rigueur.

Une liste principale de 24 élèves et une liste supplémentaire (ordonnée) seront établies par la commission d'admission à l'issue de l'entretien. L'admission en section européenne ne prévalant pas sur l'affectation au lycée de Tonnerre, le résultat ne sera communiqué aux candidats que fin juin, à l'issue de la procédure d'affectation (AFFELNET).

Information importante : l'admission en section européenne est conditionnée à l'affectation en 2nde GT au lycée Chevalier d'Eon. C'est pourquoi il est indispensable de solliciter cette admission dans le cadre de la procédure AFFELNET de juin.